

Fiche d'information et de données de sécurité

Date : 26.03.2013

Code Article : **PCE-PH 10**

Dénomination : Solution d'étalonnage de pH 10,0 (solution colorée en bleu)

1) Renseignement concernant le fournisseur de la fiche d'information et de données de sécurité :

PCE Deutschland GmbH
Im Langel 4
D-59872 Meschede
Deutschland
Tel: 02903 976 99 0
Fax: 02903 976 99 29
info@pce-instruments.com

Numéros d'appel d'urgence :
International : +1 703 527 3887
France : +33 975 181 407
Belgique : +32 280 832 37

2) Identification des dangers et composition :

Le produit n'est pas classé comme dangereux et ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la santé ou pour l'environnement conformément aux dispositions du Règlement (UE) 1272/2008 (CLP) et amendements successifs tel que la déclaration sur sa composition ou ses composants n'est pas pertinente ni obligatoire.

Il ne contient pas de substances SVHC en pourcentage supérieur à 0,1% selon REACH Art. 33, 57 et 59.

3) Précautions de manipulation / stockage :

Le produit sera à utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Eviter la dispersion du produit dans l'environnement. Ne pas boire, manger ou fumer pendant l'utilisation.

Maintenir le produit dans un endroit adapté pour le stockage et garder l'étiquette intègre de façon à pouvoir clairement l'identifier à n'importe quel moment.

4) Elimination du produit / Informations écologiques :

Les résidus du produit devront être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement de ces déchets, dans le respect de la réglementation (locale ou nationale, la plus contraignante des deux) en vigueur.

Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit venait à atteindre des cours d'eau ou s'il avait contaminé le sol/la végétation, vous devrez alors alerter immédiatement les autorités.

5) Informations relatives au transport :

Le produit n'est pas à considérer comme dangereux selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (ADR), sur le transport par voie ferrée (RID), par voie maritime (IMDG Code) ou par avion (IATA).

Fiche non signée car établie de façon digitale.